

AGENCE GRANDS TRAVAUX
10 rue de la Creusille - BP 1321
41013 Blois cedex
T/ + 33 2 54 90 91 30
F/ + 33 2 54 90 91 49
Affaire suivie par H. CHAMPIGNY
Tel : 02 54 90 91 23
E-Mail : herve.champigny@eurovia.com

PREFECTURE DU LOIR-ET-CHER
DREAL CENTRE
UD du Loir-et-Cher
34, Avenue Maunoury - BP 10269
41006 BLOIS Cedex

Objet: *Autoroute A85 - Tranche de travaux d'entretien 2017*
Mise en service d'une centrale d'enrobage temporaire
Commune de VILLEFRANCHE-SUR-CHER
Réponse à votre courrier du 2 juin 2017

Blois, le 21 juin 2017

Monsieur le Préfet,

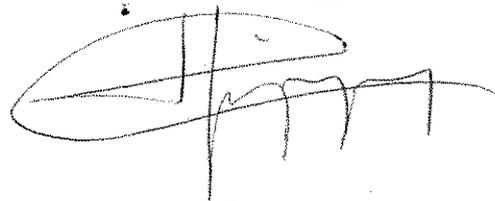
Par courrier du 2 juin 2017, reçus en nos bureaux le 9 juin 2017, les services de la DREAL Centre - UD 41 nous informe de la non recevabilité de notre dossier de demande d'autorisation temporaire pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage à chaud sur la commune de VILLEFRANCHE-SUR-CHER.

Nous nous permettons par la présente d'apporter les réponses aux demandes portées dans le tableau annexé au courrier.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur l'inspecteur de l'Environnement, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le chef d'agence EUROVIA GRANDS TRAVAUX,

Le service Foncier-Environnement-ICPE
Hervé CHAMPIGNY



P.J. 1 tableau et 7 annexes